



ENSEIGNEMENT

Décret inscription : l'essentiel n'est pas dans les files d'attente

Dès vendredi prochain, les parents pourront demander à inscrire leurs enfants dans l'école de leur choix. L'effet le plus médiatique du nouveau décret « inscription » se concentrera devant quelques écoles privilégiées où les files d'attente risquent d'être longues. Effet médiatique mais anecdotique, au vu de l'objectif poursuivi que le MOC entend soutenir plus que jamais.

Ce jeudi 29 et vendredi 30 novembre, on ne parlera que de « ça », et ne verra que « ça » : quelques files d'attente de parents d'élèves devant quelques écoles huppées de Bruxelles et de Wallonie.

Voilà, du point de vue médiatique, à quoi risque de se résumer la réforme des inscriptions dans le premier degré de l'enseignement secondaire.

Le Mouvement Ouvrier Chrétien refuse de rentrer dans les polémiques actuelles relatives à la mise en oeuvre du décret « inscription ». Son impact réel en termes de promotion de la mixité sociale dans les écoles devra faire l'objet d'une évaluation rigoureuse.

Le MOC note toutefois que la « pagaille » suscitée par cette réforme démontre à quel point l'hypocrisie règne en matière d'égalité scolaire : les files d'attente visibles dès demain devant certaines écoles « cotées » existaient déjà, mais organisées discrètement par certaines directions soucieuses de sélectionner leur public sur base socio-culturelle, académique, voire ethnique.

Faut-il rappeler que l'école, en Communauté française, est l'une des plus inégalitaires d'Europe ? Chez nous plus qu'ailleurs, le taux de réussite des élèves est étroitement lié à l'établissement fréquenté et à leur origine socio-culturelle. Dans ce contexte extrêmement dualisé, ce sont les enfants des milieux populaires qui sont le plus systématiquement victimes de l'échec comme du décrochage scolaires.

Cet « apartheid scolaire » est le prix payé pour une liberté de choix d'école totalement illusoire puisqu'elle ne bénéficiait dans les faits qu'à un nombre restreint de familles, mieux informées et mieux nanties.

Voilà pourquoi le MOC soutient et soutiendra toute initiative destinée à lutter contre la « ghettoïsation » du milieu scolaire. L'intention du décret « inscription » est celle là. Il faut le rappeler. Et il faut avoir le courage de dire que cela ne suffira pas.

Thierry Jacques
Président

Communiqué de Presse